

Documents à fournir dans le cadre d'un Contrôle du Respect des Règles de Construction (CRC)



Préambule :

Cette fiche précise l'ensemble des documents à fournir au service compétent dans le cadre d'un CRC pour des bâtiments neufs d'habitation dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion.

Références Règlementaires :

La réglementation Thermique Acoustique Aération concernant les bâtiments neufs en outre mer s'appuie sur les articles R.162-1 et R. 162-2 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que, en application de l'article R. 162-1 :

- Le Décret n° 2009-424 du 17 avril 2009 portant sur les dispositions particulières relatives aux caractéristiques thermiques, énergétiques, acoustiques et d'aération des bâtiments d'habitation dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion.
- L'Arrêté du 17 avril 2009 définissant les caractéristiques thermiques minimales des bâtiments d'habitation neufs dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion
- L'Arrêté du 17 avril 2009 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation neufs dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion
- L'Arrêté du 17 avril 2009 relatif à l'aération des bâtiments d'habitation neufs dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion

La réglementation concernant la protection des bâtiments contre l'incendie s'appuie sur les articles L.111-4 et R.111-13 du code de la construction et de l'habitation :

- L'Arrêté modifié du 31 janvier 1986 relatif à la protection des bâtiments d'habitation contre l'incendie.
- La commission du règlement de la construction du 25 juin 1997.

La réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs neufs et des maisons individuelles neuves s'appuie sur les articles L.111-7, et R.111-18 à R.111-18-7 du code de la construction et de l'habitation :

- L'Arrêté du 1^{er} août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-18 à R.111-18-7 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction.
- L'Arrêté du 30 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 1^{er} août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-18 à R.111-18-7 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction.

La réglementation concernant les règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps et rampes d'escalier s'appuie sur les articles L.111-4 et R.111-15 du code de la construction et de l'habitation :

- Norme NF P01-012 de juillet 1988.

Documents à fournir dans le cadre d'un Contrôle du Respect des Règles de Construction (CRC)



Veillez transmettre dans les plus brefs délais les documents listés dans le présent document au service référent :

Coordonnées du service référent :

DEAL Réunion

2 rue Juliette Dodu

97706 Saint Denis Messag Cedex 9

Téléphone : 02 62 40 26 26 - Télécopie : 02 62 40 27 27

A l'attention de : Frédérique ROBERT (SADEC / UQC)

LISTING

des documents à fournir dans le cadre d'un CRC



1. **Fiche d'identification de l'opération** jointe : [à compléter](#)
2. **Note justificative du respect de la RTAA** jointe : [à compléter](#)
*Des plans annotés compléteront judicieusement cette note.
Cette note est à fournir pour chaque type de logement rencontré sur l'opération.*
3. **Note descriptive de sécurité incendie du bâtiment** jointe : [à compléter](#)
4. **Documents généraux :**
 - Extrait K-BIS
 - Liste des entreprises, BET, bureau de contrôle ayant participé à l'opération avec adresse
 - CCTP par corps d'état
 - Plan de situation
 - Plan de masse orienté et côté
 - Plans de niveaux orientés et côtés (Plans d'exécution, carnets de détail)
 - Façades et coupes côtés
5. **Documents Particuliers :**
 - THERMIQUE
 - Documentation technique (ou certification) des isolants, des menuiseries et du système d'ECS.
 - PV de classement des ouvrants en matière de perméabilité à l'air
 - VENTILATION
 - Schémas des installations de ventilation
 - Caractéristiques techniques de l'équipement de ventilation et des dispositifs d'entrée et de sortie d'air + PV de résistance au feu 400°
 - Essais COPREC.
 - ACOUSTIQUE
 - Plan des exigences d'isolement des façades issues du classement des voies selon l'arrêté du 17 avril 2009.
Ces plans devront être accompagnés de mesures ou de la note de calculs justifiant ces exigences.
 - Documentation technique justifiant l'affaiblissement acoustique des portes palières et des parties ouvrantes des baies de locaux climatisés
 - ACCESSIBILITE
 - Attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes Handicapées par un contrôleur technique ou un architecte.
 - Plans ou schémas des solutions retenues pour respecter les exigences d'adaptabilité concernant les logements visés par cette règle.
 - Plan ou schémas des cheminements extérieurs aux bâtiments.
 - Localisation de toutes les places de stationnements automobiles destinées à l'usage des personnes handicapées
 - Plan d'aménagement de la chambre (chambre dans séjour de studio)
Ces documents sont à fournir pour chaque cas de figure différent rencontré sur l'opération (par type de logement notamment).
 - Dossier de dérogation obtenue (conclusion de la CCDSA)
 - Attestation CE de conformité de l'ascenseur fournie par l'installateur de l'appareil
 - Attestation de conformité à la norme NF EN 81-70 de l'ascenseur fournie par l'installateur de l'appareil

LISTING

des documents à fournir dans le cadre d'un CRC



- Principe d'implantation d'un ascenseur (cas des bâtiments sans ascenseur mais avec plus de 15 logements en étages)
 - PV des matériaux et éléments absorbant mis en œuvre dans les circulations intérieures
 - Notice technique du portier installé
 - Justificatif des TMA (Travaux Modificatifs Acquéreurs) à savoir :
(*Décharge signée par le maître d'ouvrage et l'acquéreur+ acte de vente stipulant les non conformités*)
- SECURITE
INCENDIE
 - Notice de sécurité
 - Rapport final du bureau de contrôle (si missionné)
 - Attestaion de bon fonctionnement du désenfumage des cages d'escalier datant de moins d'un an
 - Attestaion de bon fonctionnement du désenfumage des circulations horizontales (cas des 3ème famille B) ; attestation établie par une entreprise agréée AP-MIS ou par un contrôleur technique et datant de moins d'un an
 - Schémas des installations électriques des services généraux
 - PV essai Coprec (EL 2 Services généraux)
- GARDE CORPS
 - Schémas de détail des gardes-corps et allèges de fenêtre
 - Justificatif de résistance aux chocs des gardes-corps.

FICHE d' IDENTIFICATION de l'opération



IDENTIFICATION DE L'OPERATION

Date : 20 ___ - ___ - ___

1. Adresse de l'opération

.....

 Altitude :m

2. Nom et adresse du maître d'ouvrage

.....

 Portable : ___ - ___ - ___ - ___ - ___ Mél :

3. Permis de construire

Numéro(s) de permis de construire :

Dépôt de la demande :

___ - ___ - ___ - ___ - ___

Délivrance du permis :

___ - ___ - ___ - ___ - ___

4. Calendrier de l'opération

Ouverture du chantier :

Achèvement des travaux¹ :

(Note 1 : Date réelle ou prévisionnelle.)

5. Nature de l'opération :

Nombre de bâtiments :

SHON Totale :

Nombre de logements et détail des surfaces :

	Nombre de logements par type et financement	
	Individuel	Collectif
Aidé ²		
Non Aidé		
TOTAL		

(Note 2 : Location : LTS, LLTS – Accession : LES, PTZ)

6. Maître d'ouvrage ou promoteur

Maître d'ouvrage délégué (le cas échéant) :

7. Maîtrise d'œuvre

Nom(s) du (des) maître(s) d'œuvre :

Adresse : Téléphone :

Mission de maîtrise d'œuvre :

Mission LIMITÉE (plans et PC)

Mission COMPLÈTE (conception + direction de travaux)

Mission de CONCEPTION SEULE

Mission de DIRECTION DES TRAVAUX SEULE

Autre. Préciser :

8. Architecte

Nom(s) du (des) architecte(s) :

Adresse : Téléphone :

FICHE d' IDENTIFICATION de l'opération



9. **Bureaux d'études techniques** (noms et missions : fluides, génie climatique, étude thermique, etc.)
.....

10. **Type de marché de construction**

- Lots séparés Groupement d'entreprises Entreprise générale
 Contrat CMI (loi du 19.12.1990) Autre ensemblier

Si marché de type Entreprise générale, Contrat CMI ou Autre ensemblier, indiquez :

Nom de la société :

11. **Liste des entreprises + coordonnées**
.....
.....
.....

12. **Passation des marchés de travaux**

- Appel d'offres ouvert Appel d'offres restreint Marché négocié

13. **Contrôle technique**

Nom du contrôleur technique³ :

(Note 3 : s'il n'y a pas de contrôle technique, indiquez explicitement « Pas de contrôleur ».)

Missions du contrôleur technique (norme NF P 03-100)

- L (solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables)
 SH (sécurité des personnes dans les BÂTIMENTS D'HABITATION)
 STI (sécurité des personnes dans les BÂTIMENTS TERTIAIRES)
 SEI (sécurité des personnes dans les ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC)
 PS (sécurité en cas de séisme)
 PV (récolement des procès-verbaux d'essais)
 P1 (solidité des éléments d'équipement non indissociablement liés)
 LP (mission L+P1)
 PH (isolation acoustique)
 TH (isolation thermique et économies d'énergie)
 HAND (accessibilité des constructions aux personnes handicapées)
 BRD (transport des brancards dans les constructions)
 F (fonctionnement des installations)
 LE (solidité des existants)
 AV (stabilité des ouvrages avoisinants)
 HYS (hygiène et santé dans les constructions)
 ENV (environnement)
 GTB (gestion technique des bâtiments)
 Autres missions. Préciser :

FICHE d' IDENTIFICATION de l'opération



14. Certifications de qualité de l'opération

- ECODOM PERENE Autre :
- Certifications Qualitel et Habitat & Environnement. Niveau :

15. Commentaires

.....

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



IDENTIFICATION du (type de) logement :

❖ RÉGLEMENTATION THERMIQUE

Altitude du projet : m

1. **Le logement est-il climatisé ?** OUI NON

Si OUI, préciser les locaux bénéficiant du traitement thermique :

(Reporter cette information sur les plans)

si OUI, quel est le classement de perméabilité à l'air selon NF EN 12207 des baies de ces locaux :

- 1et plus ? autre ?

2. **Le logement est-il chauffé ?** OUI NON

Si OUI, préciser le système de chauffage :

3. **Le logement bénéficie-t-il d'un équipement d'ECS solaire ?** OUI NON

Volume du ballon ECS : Surface des capteurs : m²

4. **Protection solaire des parois opaques :**

Détailler la composition de toutes les parois opaques verticales et horizontales.

- o **Parois opaques verticales (Façades)**

Façade 1	caractéristiques		
Orientation :	<input type="checkbox"/> Nord	<input type="checkbox"/> Sud	<input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest
Couleur :	<input type="checkbox"/> Clair	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Sombre <input type="checkbox"/> Noir
Pare soleil ventilé :	<input type="checkbox"/> aucun <input type="checkbox"/> bardage ventilé <input type="checkbox"/> autre : précisez :		
Matériaux	Composition : Intérieur → extérieur	Epaisseur (cm)	Total
			---- cm

Toutes les façades ont-elles la même composition ? OUI NON

- o Si **NON**, détailler chaque façade différente :

Façade 2	caractéristiques		
Orientation :	<input type="checkbox"/> Nord	<input type="checkbox"/> Sud	<input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest
Couleur :	<input type="checkbox"/> Clair	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Sombre <input type="checkbox"/> Noir
Pare soleil ventilé :	<input type="checkbox"/> aucun <input type="checkbox"/> bardage ventilé <input type="checkbox"/> autre : précisez :		
Matériaux	Composition : Intérieur → extérieur	Epaisseur (cm)	Total
			---- cm

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



Façade 3	caractéristiques			
Orientation :	<input type="checkbox"/> Nord	<input type="checkbox"/> Sud	<input type="checkbox"/> Est	<input type="checkbox"/> Ouest
Couleur :	<input type="checkbox"/> Clair	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Sombre	<input type="checkbox"/> Noir
Pare soleil ventilé :	<input type="checkbox"/> aucun <input type="checkbox"/> bardage ventilé <input type="checkbox"/> autre : précisez : _____			
Matériaux	Composition : Intérieur → extérieur	Epaisseur (cm)	Total	
			---- cm	

○ **Parois opaques Horizontales (Toitures)**

Toiture 1	caractéristiques			
Couleur :	<input type="checkbox"/> Clair	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Sombre	<input type="checkbox"/> Noir
Pare soleil ventilé :	<input type="checkbox"/> aucun <input type="checkbox"/> surtoiture ventilée <input type="checkbox"/> autre : précisez _____			
Matériaux	Composition : Intérieur → extérieur	Epaisseur (cm)	Total	
			---- cm	

Toutes les toitures ont-elles la même composition ? OUI NON

○ Si **NON**, détailler chaque toiture différente :

Toiture 2	caractéristiques			
Couleur :	<input type="checkbox"/> Clair	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Sombre	<input type="checkbox"/> Noir
Pare soleil ventilé :	<input type="checkbox"/> aucun <input type="checkbox"/> surtoiture ventilée <input type="checkbox"/> autre : précisez _____			
Matériaux	Composition : Intérieur → extérieur	Epaisseur (cm)	Total	
			---- cm	

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



5. Protection solaire des baies du logement :

Détailler les baies ayant le même mode de protection à l'exception de celles des pièces de service < 0.5 m²

	Mode de protection AVEC pare-soleil	
Pièce traitée :	Orientation chaque baie >0.5 m ² :	Rapport « d/h » :
<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau	<input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest	<input type="checkbox"/> d/h 0.25 <input type="checkbox"/> d/h 0.50 <input type="checkbox"/> d/h 0.75 <input type="checkbox"/> d/h 1.0 et plus
<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau	<input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest	<input type="checkbox"/> d/h 0.25 <input type="checkbox"/> d/h 0.50 <input type="checkbox"/> d/h 0.75 <input type="checkbox"/> d/h 1.0 et plus
<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau	<input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest	<input type="checkbox"/> d/h 0.25 <input type="checkbox"/> d/h 0.50 <input type="checkbox"/> d/h 0.75 <input type="checkbox"/> d/h 1.0 et plus
<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau	<input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest	<input type="checkbox"/> d/h 0.25 <input type="checkbox"/> d/h 0.50 <input type="checkbox"/> d/h 0.75 <input type="checkbox"/> d/h 1.0 et plus

	Autre mode de protection
Mode de protection solaire	<input type="checkbox"/> volet projetable <input type="checkbox"/> store opaque projetable <input type="checkbox"/> store transparent projetable <input type="checkbox"/> lames opaques <input type="checkbox"/> lames transparentes avec traitement <input type="checkbox"/> lames en glace claire sans traitement réfléchissant <input type="checkbox"/> volet non projetable <input type="checkbox"/> store vertical non projetable <input type="checkbox"/> baie sans volet ni store ni pare soleil
Pièces traitées :	<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau (baie >0.5 m ²)

	Autre mode de protection
Mode de protection solaire	<input type="checkbox"/> volet projetable <input type="checkbox"/> store opaque projetable <input type="checkbox"/> store transparent projetable <input type="checkbox"/> lames opaques <input type="checkbox"/> lames transparentes avec traitement <input type="checkbox"/> lames en glace claire sans traitement réfléchissant <input type="checkbox"/> volet non projetable <input type="checkbox"/> store vertical non projetable <input type="checkbox"/> baie sans volet ni store ni pare soleil
Pièces traitées :	<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau (baie >0.5 m ²)

	Autre mode de protection
Mode de protection solaire	<input type="checkbox"/> volet projetable <input type="checkbox"/> store opaque projetable <input type="checkbox"/> store transparent projetable <input type="checkbox"/> lames opaques <input type="checkbox"/> lames transparentes avec traitement <input type="checkbox"/> lames en glace claire sans traitement réfléchissant <input type="checkbox"/> volet non projetable <input type="checkbox"/> store vertical non projetable <input type="checkbox"/> baie sans volet ni store ni pare soleil
Pièces traitées :	<input type="checkbox"/> séjour <input type="checkbox"/> chambre <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau (baie >0.5 m ²)

Si nécessaire reproduire cette page si le logement possède d'autres mode de protection des baies

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



6. Porosité de façades de pièces principales

Détailler ci-dessous la porosité des façades participant à la ventilation des pièces principales.

NB : Les flux d'air balayant les pièces principales pourront être repérés sur les plans de niveaux fournis

o **Façade 1** d'orientation :

Pièces	Surface d'ouverture libre (m ²)	Surface de paroi de la pièce (m ²)	Porosité de la façade 1
.....	S1 / S2 =
.....	
.....	
.....	
<i>Total S1 =</i>		<i>Total S2 =</i>	

o **Façade 2** d'orientation :

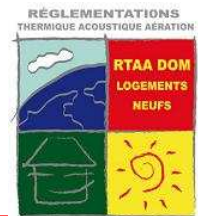
Pièces	Surface d'ouverture libre (m ²)	Surface de paroi de la pièce (m ²)	Porosité de la façade 1
.....	S1 / S2 =
.....	
.....	
.....	
<i>Total S1 =</i>		<i>Total S2 =</i>	

o **Façade 3** d'orientation :

Pièces	Surface d'ouverture libre (m ²)	Surface de paroi de la pièce (m ²)	Porosité de la façade 1
.....	S1 / S2 =
.....	
.....	
<i>Total S1 =</i>		<i>Total S2 =</i>	

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



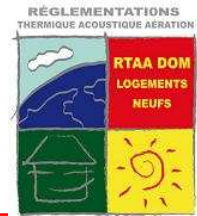
7. Implantation des brasseurs d'air

Détailler dans le tableau ci-dessous le nombre d'attentes ou de brasseurs d'air pour chaque pièce principale :

<i>Pièce Principale</i>	<i>Nombre d'attentes</i>	<i>Nombre de brasseurs d'air</i>

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



❖ RÉGLEMENTATION AÉRATION

1. Détailler ci-dessous la surface d'ouverture des pièces de service :

Pièce de service (cuisine, sdb, WC)	Surface d'ouverture libre (m ²)

2. Le logement dispose-t-il d'un équipement de ventilation mécanique ? OUI NON

Si OUI, détailler le système et les pièces concernées :

.....

.....

3. L'entreprise est-elle : Titulaire du marché ? Sous-traitante ?

4. L'étude de dimensionnement de l'installation a-t-elle été réalisée par :

Un BET ? L'entreprise ?

6. Les débits et dépressions (extracteur(s), bouches d'extraction) ont-ils été contrôlés pour la réception des travaux (mesures à l'appui) ?

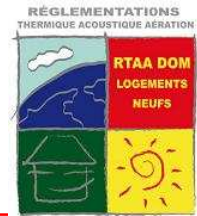
Oui Non

7. L'installation a-t-elle fait l'objet d'une attestation COPREC ?

Oui Non

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



❖ RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE

1. **Le logement est-il soumis à l'isolement acoustique contre le bruit généré par les infrastructures de transport ?** OUI NON

Si OUI, préciser la valeur d'isolement minimal :

Ainsi que le nom de l'infrastructure routière la plus proche : Catégorie

Détailler les pièces concernées :

2. **Séparatifs entre logement**

Donner la composition et l'épaisseur des parois verticales séparatives (murs mitoyens) entre logements :

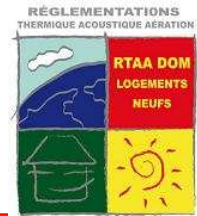
.....
.....

Donner la composition et l'épaisseur des parois horizontales séparatives entre logements ou avec un local d'activité ou garage :

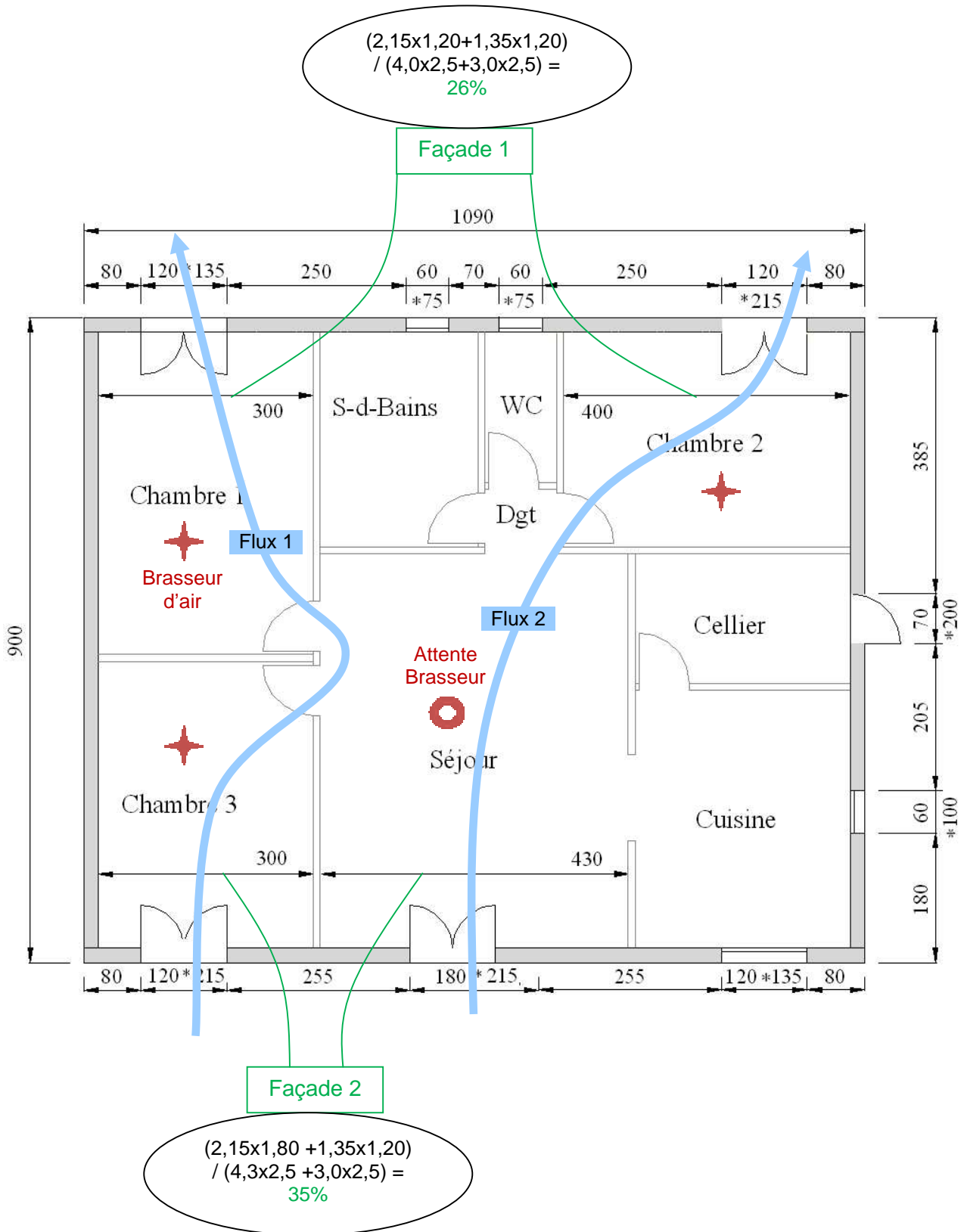
.....
.....

NOTE JUSTIFICATIVE

du respect de la **R**églementation **T**hermique **A**coustique **A**ération



EXEMPLE DE PLAN D'UNE MAISON INDIVIDUELLE ANNOTE :



NOTE DESCRIPTIVE du **S**écurité **I**ncendie du bâtiment d'habitation



IDENTIFICATION du bâtiment :

Références réglementaires :

- ARTICLE R. 111-13 du CODE de la CONSTRUCTION et de L'HABITATION
- ARRETE du 31 janvier 1986 modifié le 18 août 1988 et complété le 19 décembre 1988, relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

1. Nature du (ou des) bâtiment(s)

- Habitation Parc de stationnement
- Logements-foyers pour personnes âgées Logements-foyers pour personnes handicapés physiques
- Logements pour le tourisme Autres:.....

Nombre de bâtiments :..... Nombre de niveaux :..... Nombre de logements :.....

Hauteur du sol accessible au plancher bas du logement le plus haut :m.

2. Classement

- 1^{ère} famille 2^{ème} famille plancher bas du logement le plus haut \leq 8 m
- 2^{ème} famille plancher bas du logement le plus haut $>$ 8 m
- 3^{ème} famille A 3^{ème} famille B
- 3^{ème} famille B déclassée en A par arrêté municipal
- 4^{ème} famille

3. Implantation desserte

Isolement par rapport aux tiers : distance.....mètres

Degré de résistance au feu de la paroi séparative : C.F. :.....H

NATURE du (ou des) bâtiment(s) tiers:

- Habitation E.R.P
- Immeuble de bureaux Etablissement industriel

VOIES D'ACCES (3^{ème} famille et 4^{ème} famille)

- Voie engin largeur.....mètres
- Voie échelle largeur.....mètres

Si porche ou passage couvert, hauteur libre de passage.....mètres

NOTE DESCRIPTIVE du **S**écurité **I**ncendie du bâtiment d'habitation



4. Défense incendie (à représenter au plan masse)

Hydrants normalisés de 100mm (NF S.61-213)

Nombre..... Distance.....mètres

A défaut : Réserve d'eau naturelle distance.....mètres artificielle

CONSTRUCTION	NATURE DES MATERIAUX	COMPORTEMENT AU FEU (degrés)
Eléments porteurs verticaux		SF :
Murs et revêtements de façade		CF :
planchers		CF :
couverture		PF :
Parois d'isolement :		CF :
des celliers ou caves		CF :
des parcs de stationnement		CF :
des escaliers et ascenseurs		CF :
des circulations horizontales		CF :
des gaines (ventilation, vide-ordures, fluides)		CF :
Portes		CF :

5. Dégagements

Escaliers : encloisonnés protégés non protégés

Circulations horizontales : protégées non protégées

Désenfumage : naturel mécanique

6. Ventilation mécanique contrôlée

V.M.C Type : P.V.400°

V.M.C gaz

7. Foyers logements

Alarme sonore

Téléphone public

Local d'attente (pour accès aux escaliers et ascenseur)

superficie :m²

avec : éclairage de sécurité

réalisé par.....

système de communication

réalisé par.....

alimentation de sécurité pour ascenseurs

réalisé par.....

NOTE DESCRIPTIVE

du **S**écurité **I**ncendie

du bâtiment d'habitation



8. *Parcs de stationnement (>100m² et ≤ 6000 m²)*

Nombre de niveaux..... Nombre d'emplacements.....

Seuil de référence.....

Désenfumage naturel section VH et VB :m²
 mécanique Débit :m³/heure

Eclairage de sécurité Détection - Alarme

Moyens de lutte contre l'incendie :

Extincteurs nombre : type :
 Colonne sèche nombre :
 Extinction automatique à eaux.

Je soussigné.....agissant en qualité de

atteste l'exactitude de ces renseignements.

Le :
Signature